



Débat public

sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon

15 novembre 2011

Réunion publique thématique – Moulins :
Quel niveau de grande vitesse? Quels impacts sur
l'économie du projet LGV POCL et sur le territoire?

Cette réunion publique est filmée et sera intégralement retransmise sur le site web du débat public

www.debatpublic-lgv-pocl.org



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



André-Pierre Périssol

Député-maire de Moulins
Ancien ministre



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Qu'est-ce qu'un débat public ?



- *Le cadre réglementaire :*
 - *code de l'Environnement*, articles 121-1 à 121-15
 - *création de la CNDP en 1995*
- *L'objectif :*
 - *informer* le public, *recueillir* ses avis et propositions sur les projets d'aménagement d'intérêt national,
 - *en amont* de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser, *apporter un éclairage* au maître d'ouvrage,
 - permettre que soit portées au débat toutes les questions relatives au projet et d'abord celle de son *opportunité*



Pourquoi un débat public sur ce projet ?

- **saisine** de la CNDP par RFF le 17 janvier 2011
- **décision** d'organiser un débat public le 2 mars 2011
- **nomination** d'une Commission particulière du débat public chargée de préparer et animer le débat public, veiller à son bon déroulement et assurer un traitement équitable à tous les participants.

. Quatre motifs

- 1) L'intérêt national du projet (inscrit au Grenelle de l'environnement)
- 2) Son apport au développement équilibré du territoire
- 3) L'importance de l'impact socio-économique
 - sur les agglomérations du grand centre,
 - sur Paris et Lyon
 - sur l'accessibilité des plates-formes aéroportuaires
- 4) L'impact du projet sur les zones naturelles et les nuisances sonores.



Les réunions publiques du débat

. Les réunions de proximité

→ présentation du projet et de ses impacts au niveau local

. Les réunions thématiques

→ un focus : aménagement du territoire ; impacts environnementaux ; insertion dans le réseau ferroviaire et raccordements, etc.

. Les auditions publiques

→ des acteurs institutionnels et/ou des experts présentent devant la CPDP, en public, leurs points de vue sur le projet, de façon argumentée



Les 8 réunions thématiques

. L'objectif des réunions thématiques :

- . approfondir et débattre d'un aspect particulier du dossier du maître d'ouvrage mis en débat public**

. Les réunions :

Moulins (15/11) – *Quelle vitesse ?* • Orléans (24/11) – *Financement* • Villefranche-sur-Saône (01/12) – *Insertion en région lyonnaise* • Clermont-Ferrand (07/12) – *Aménagement du territoire* • Bourges (14/12) – *Enjeux environnementaux* • Orly (11/01) – *Insertion en Ile-de-France* • Nevers (17/01) – *LGV et transports régionaux* • Gien (19/01) - *Enjeux environnementaux*



La réunion thématique du 15 novembre 2011

Le thème en débat :

- . *Quel pourrait être le niveau de grande vitesse : 300, 320 ou 360 km/heure ?*
- . *Un niveau de vitesse inférieur est-il envisageable ?*

Deux dimensions à ces interrogations :

- . Le choix de la vitesse et ses impacts sur l'économie du projet : attractivité de la ligne, coût du billet et péages, report modal...
- . Le niveau de vitesse et ses impacts sur les territoires : effets sur l'aménagement, risques de nuisances ...



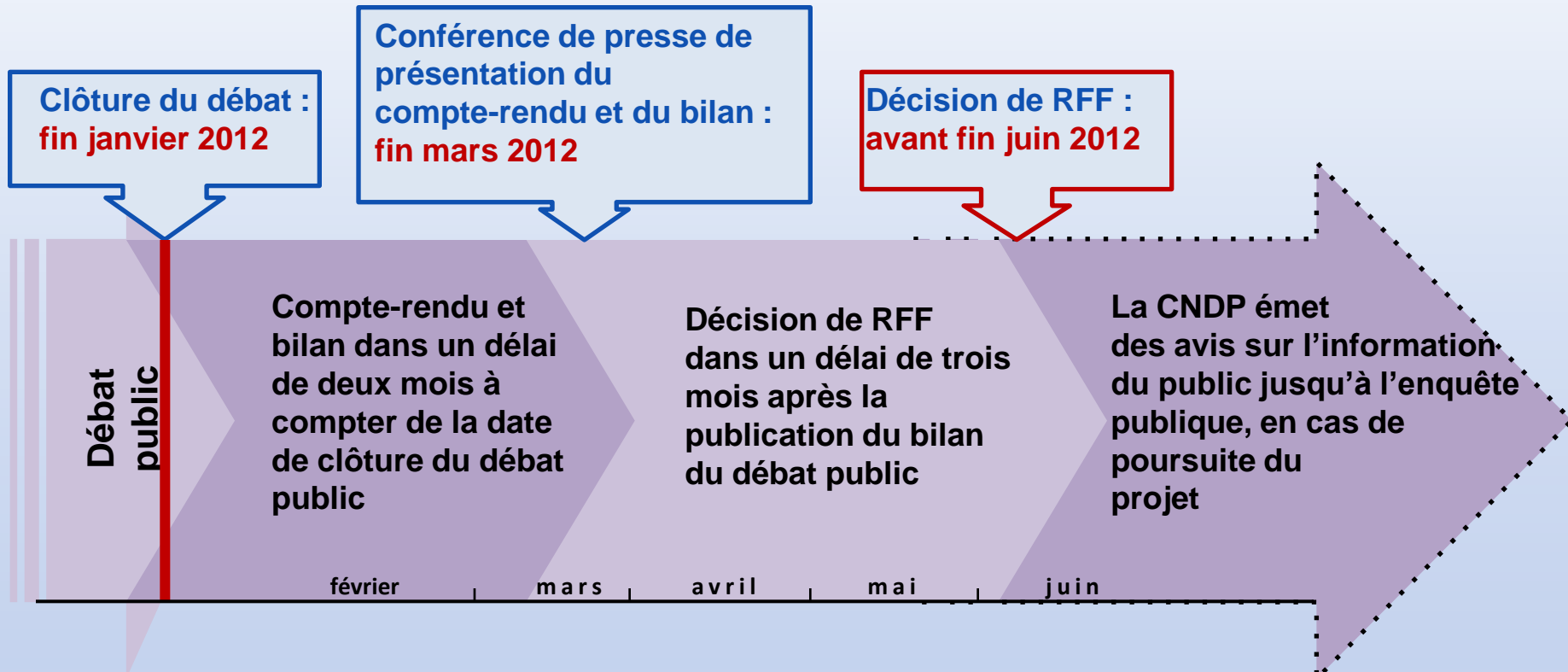
La réunion thématique du 15 novembre 2011

Le programme de la réunion publique

- Présentation du débat public et des objectifs de la réunion / **Michel Gaillard**
- Modalités de la réunion / **Michel Gaillard (CPDP)**
- **Questions de la salle sur le déroulement du débat public et réponses de la CPDP**
- Présentation de RFF sur le thème mis au débat / **Thomas Allary (RFF)**
- **Les points de vue de :**
 - **Thierry Jaccaud (revue *L'Ecologiste*),**
 - **Jean-François Paix (SNCF)**
 - **André-Pierre Périssol (association TGV Grand Centre Auvergne),**
 - **Jean Sivardière (FNAUT)**
 - **Jérôme Wallut (ALSTOM)**
- **Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF**
- Conclusion / **Michel Gaillard**



Que se passera-t-il après le débat public ?





Thomas Allary
directeur du projet POCL
Réseau Ferré de France



Michel Gaillard

président de la Commission particulière du débat public (CPDP)
sur le projet de ligne à grande vitesse
Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon



Jean-François Paix

directeur adjoint à la direction voyage France-Europe
SNCF



Jérôme Wallut
directeur général
Alstom Transport France



Thierry Jaccaud

rédacteur en chef
L'Ecologiste



André-Pierre Périssol
maire de Moulins
président du conseil d'administration de
l'Agence française de développement
membre du conseil d'administration de l'association
TGV Grand Centre Auvergne



Jean Sivardière
président de la
Fédération nationale
des associations d'usagers des transports
FNAUT



Questions de la salle et réponses



Changement de salle :

la réunion publique du
23/11 à **MONTLUÇON**
aura lieu au

Centre Athanor - rue Pablo Picasso



Merci de votre participation

et rendez-vous aux prochaines réunions publiques du débat

- 16/11 . **Châteauroux-Déols (36)** – *Réunion de proximité*
- 23/11. **Montluçon (03)** – *Réunion de proximité*
- 24/11. **Orléans (45)** – *Réunion thématique :*
« **L'économie du projet LGV POCL et son financement** »

Pour toute information :

Tél. 01 53 43 62 67

secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org

www.debatpublic-lgv-pocl.org